

Mot du proviseur

Feuille de route pour l'année scolaire 2024-2025

L'année scolaire 2024-2025, annoncée par notre ministère, vise à renforcer la place de notre action éducative et pédagogique au cœur même de la société. C'est ainsi que la circulaire de rentrée 2024 précise que « *l'ensemble des priorités fixées pour la rentrée 2024 peut au fond se résumer à une seule : assurer la cohésion sociale dans l'École et par l'École, pour ne laisser aucun élève sur le bord du chemin* ».

A ce titre, deux grandes priorités nationales, faisant déjà l'objet de nos préoccupations au quotidien, devront retenir particulièrement notre attention au lycée Bel Air, tout au long de l'année.

1) Redonner à l'école son rôle d'ascenseur scolaire et social

L'école de la République est d'abord l'école de l'égalité des chances. L'acquisition des savoirs fondamentaux en est un préalable, dans l'enseignement primaire, dans les collèges, et pour nous, à l'entrée au lycée. Les évaluations nationales de début d'année scolaire (en 2^{nde} GT et en 2^{nde} PRO) constituent désormais un outil pertinent de pilotage du soutien et de l'accompagnement à apporter aux élèves, notamment en français et en mathématiques.

La poursuite de la revalorisation des filières professionnelles est également toujours d'actualité, avec la généralisation de la réforme de la voie professionnelle à tous les niveaux. L'année 1 de la réforme (2023-2024) a permis de mettre en place un Bureau des entreprises (BDE), porte d'entrée entre l'établissement et les partenaires de la Section d'Enseignement Professionnel (SEP). Avec l'appui de ce BDE, les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) ont pu faire l'objet de gratifications au bénéfice des élèves, et le dispositif « Ambition emploi » qui consiste à améliorer l'insertion (par l'emploi ou la poursuite de formation) des bacheliers professionnels volontaires de la dernière session 2024 sans solution post bac, jusqu'à la fin de l'année civile en cours, a commencé à se déployer depuis la fin de l'année scolaire passée.

Durant cette année 2 (2024-2025) de la réforme de la voie professionnelle, l'action sera davantage orientée sur la consolidation des savoirs fondamentaux en français et en mathématiques (en lien avec les corps d'inspection) notamment en seconde professionnelle. Le parcours différencié des élèves de terminale professionnelle entrera également en vigueur, les élèves auront la possibilité de choisir sur la dernière période de l'année scolaire, de mai à juin 2025, de poursuivre les études après la terminale (module : six dernières semaines au lycée) ou de se préparer à s'insérer professionnellement (module : six dernières semaines en PFMP). Enfin, la réforme de la voie professionnelle permet à l'établissement d'être force de propositions dans la modernisation de ses formations proposées, compte tenu de l'évolution technologique et sociétale, en contribuant ainsi à mieux répondre aux attentes des besoins du système productif du territoire (évolution de la carte des formations).

Donner aux jeunes plus de chance de réussir dans notre lycée du futur, dans un contexte de transition écologique et numérique, c'est aussi pouvoir susciter de l'ambition, et développer l'estime de celles et

ceux qui parfois s'auto censurent ou qui se trouvent en difficulté. L'accompagnement à l'orientation, et plus généralement à la réussite scolaire doit devenir ainsi un enjeu fort de notre action.

2) Lutter contre les formes de déterminisme éducatif

L'école de la République est également l'école de l'intégration de chaque élève, futur citoyen, au sein de la communauté scolaire. Le principe d'éducabilité doit s'appliquer à tous, au-delà des barrières sociales, financières, géographiques, ...

C'est ainsi que l'inclusion scolaire est vouée à se poursuivre et se renforcer, avec de meilleures prises en charge globales des élèves à besoin particulier : PAI, PAP, PPS, ..., par notre système et les personnels de l'établissement, en équipes inter catégorielles.

Dans cette même perspective, la prise en compte de la santé (physique et mentale) des élèves, un des déterminants de la réussite scolaire, est davantage à intégrer dans nos actions.

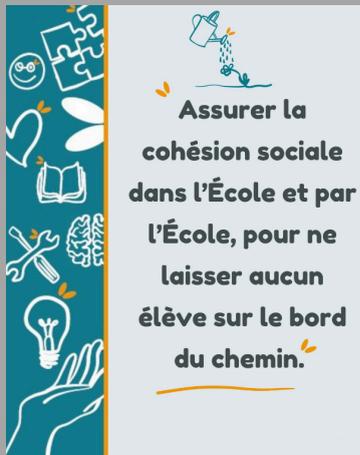
L'ouverture culturelle est, plus encore, un levier à utiliser pour lever les barrières du déterminisme de la réussite scolaire : le parcours culturel, artistique, historique, littéraire, scientifique, linguistique, sportif... est à valoriser, il contribue, par la même occasion, à la formation d'une culture commune partagée, propre à former nos lycéens citoyens éclairés, au-delà de toutes formes d'inégalités et de stéréotypes limitant l'ambition.



Cela conduit à rester mobilisé, entre autres, pour la promotion de la laïcité, de la culture de l'engagement, de l'égalité filles garçons, de la tolérance, ... propice à maintenir un climat scolaire favorable aux apprentissages. L'école de la république, que nous incarnons, doit maintenir un cadre bienveillant, structurant et exigeant pour la réussite de tous les élèves de notre communauté scolaire.

En définitive, les priorités nationales déclinées à l'échelle du lycée, pour l'année scolaire qui s'annonce, s'inscrivent et doivent être mises en perspective dans la logique établie par notre projet d'établissement 2024-2029. Les objectifs de l'établissement trouvent ainsi une résonance plus forte, en écho à ces enjeux systémiques, nous conduisant ainsi à penser plus globalement, pour agir mieux localement.

Excellente rentrée scolaire 2024 !



F. LAI-CHEUNG-KIT

« Dès que les professeurs commencèrent à le traiter en bon élève, il le devint véritablement. Pour que les gens méritent notre confiance, il faut commencer par la leur donner. » Marcel Pagnol, *Souvenirs d'enfance* (tome 4), *Le temps des amours*, Julliard, 1977

-oOo-